

## L'Orgue médiéval de la cathédrale de Bayeux (XIII<sup>e</sup> – XVI<sup>e</sup> siècle)

François Neveux

Professeur, CRHQ, Université de Caen Basse-Normandie

fneveux@aol.com

La cathédrale de Bayeux, dédiée à Notre-Dame, est un monument composite dont la construction s'étale du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. L'édifice date pour l'essentiel du XIII<sup>e</sup> siècle et on peut à juste titre le considérer comme un chef-d'œuvre de l'art gothique normand. L'histoire de ses orgues remonte au moins au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, c'est-à-dire à l'époque où furent édifiées les parties hautes de la nef. Il n'est cependant pas impossible qu'il y ait eu un instrument plus ancien dans la cathédrale romane, reconstruite en grande partie à l'initiative de l'évêque Odon de Conteville et dédiée en présence de son demi-frère, Guillaume le Conquérant, le 14 juillet 1077. Un tel instrument existait dans la grande abbaye de Fécamp et Baudri de Bourgueil, archevêque de Dol, en fit une description enthousiaste au tournant des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles :

Dans cette église une chose me fit un plaisir non médiocre ; j'y vis un instrument de musique composé de tuyaux qui, sous l'action de soufflets de forge, rendait une agréable mélodie. Cet instrument donnait en même temps des sons graves, moyens et aigus, en produisant d'une façon continue la note de l'octave, en sorte que l'on aurait cru entendre un chœur d'enfants, de vieillards et de jeunes gens, chantant simultanément, chacun dans sa voix. Cet instrument était appelé orgue et se faisait entendre à des moments déterminés<sup>2</sup>.

1. Cette contribution concerne uniquement l'orgue médiéval de la cathédrale de Bayeux, du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. Il ne reprend donc que partiellement la matière, trop abondante, de la communication prononcée le 5 décembre 2003 : « Les orgues de la cathédrale de Bayeux : de l'orgue médiéval à l'orgue romantique ». L'histoire des orgues de Bayeux du XVII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle fera ultérieurement l'objet d'une publication.
2. Ex relatione Baldrici, Dolensis archiepiscopi in Armorica, *Neustria Pia*, p. 230. Cf. aussi Jean Perrot, *L'orgue de ses origines hellénistiques à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Picard, 1965, p. 292 (autre traduction) et p. 401-402 (texte latin). Ce texte fut rédigé entre 1114 et 1130. Je tiens à remercier ici Jean-Michel Bouvris, documentaliste aux Archives départementales de la Manche, qui a en l'obligeance de me communiquer cette référence, ainsi que de nombreux autres renseignements concernant les orgues et les organistes de Bayeux.

On ne possède malheureusement pas pour Bayeux une évocation aussi expressive de l'instrument médiéval. L'orgue du XIII<sup>e</sup> siècle subsista, à travers de multiples transformations, jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, époque où il fut détruit pendant les guerres de religion.

## La tribune du XIII<sup>e</sup> siècle

L'existence d'un orgue du XIII<sup>e</sup> siècle à la cathédrale de Bayeux est prouvée à la fois par un texte et par un élément d'architecture, une tribune encore visible de nos jours.

Le texte en question est un extrait du *Coutumier Langevin*, manuscrit datant des années 1270 et décrivant précisément les coutumes et les statuts de l'Église de Bayeux<sup>3</sup>. Ce document détaille les obligations des dignitaires de la cathédrale, et en particulier celles du grand-couteur. Le grand-couteur (*custos* en latin) était un dignitaire de second rang, placé sous l'autorité du trésorier du chapitre. Ce dernier était chargé de veiller sur le trésor de la cathédrale et il délégua à son second, le grand-couteur, l'essentiel de ses obligations matérielles. On pourrait assimiler les charges du grand-couteur à celle d'un sacristain mais, prêtre, il occupait une place non négligeable dans le chapitre et avait sous ses ordres quatre officiers. Le grand-couteur était chargé de nettoyer la cathédrale et de la décorer, de préparer et d'entretenir les ornements liturgiques. Il s'occupait aussi des cloches et des orgues<sup>4</sup>. Voici la phrase du *Coutumier* qui concerne précisément ce sujet :

*Cure est ipsius custodis... custodire organa* (« Le même grand-couteur est chargé de garder les orgues »)<sup>5</sup>.

Cette brève mention est particulièrement intéressante, car elle suit de peu l'édification d'une tribune dans la nef de la cathédrale. Le premier niveau de la nef de Bayeux, celui des grandes arcades, avait été reconstruit en style roman au début du XII<sup>e</sup> siècle, sans doute peu après l'incendie qui avait ravagé la cathédrale, en 1105<sup>6</sup>. Ce niveau roman fut conservé lorsqu'on reconstruisit les parties hautes en style gothique, beaucoup plus tard, dans les années 1250-1260<sup>7</sup>. À cette époque fut édifiée une tribune en surplomb<sup>8</sup>, du côté nord, dans la seconde travée à partir du transept. Cette tribune est située en encorbellement au niveau de la galerie de circulation qui court à la base du second et dernier étage de la nef. Elle fut conçue dès l'origine et s'intègre parfaitement au décor qui marque le passage de la partie romane à la partie gothique. On y retrouve une corniche ornée d'un feuillage stylisé, surmontant une frise décorée de quatre-feuilles. En revanche, la tribune ne comportait certainement pas de balustrade, de façon à laisser plus de place à l'instrument. La balustrade qui occupe actuellement cette travée n'est qu'une imitation grossière et maladroite de celles du XIII<sup>e</sup> siècle qui décorent les autres travées. Elle n'a pu être posée qu'après le transfert de l'instrument vers le fond de la nef, c'est-à-dire après la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, on peut encore observer de nos jours dans la même travée un arc situé dans l'épaisseur du mur extérieur, au fond de la galerie. Selon toute vraisemblance, il ne s'agit pas d'un arc de

3. Archives départementales du Calvados, série G, Bibliothèque du Chapitre de Bayeux, Ms 121, publié par le chanoine Ulysse Chevalier, *Ordinaire et coutumier de l'église cathédrale de Bayeux*, Paris, Picard, 1902.
4. Chanoine E. Deslandes, *Études sur l'Église de Bayeux*, Caen, Imprimerie E. Domin, 1917, p. 99-101.
5. E. Deslandes, *Études sur l'Église de Bayeux...*, p. 558. U. Chevalier, *Ordinaire et coutumier...*, p. 302. Il faut signaler que le terme *organa* pouvait à cette époque avoir plusieurs sens et désigner notamment « les instruments » en général. Toutefois, le rapprochement avec la tribune contemporaine incite fortement à penser que le texte mentionne bien « les orgues » de la cathédrale.
6. J. Thirion, « La cathédrale de Bayeux », *Congrès archéologique*, 1974, p. 240-285.
7. *L'Architecture normande au Moyen Âge*, M. Baylé (dir.), Caen/Presses universitaires de Caen et Condé-sur-Noireau/Éditions Charles Corlet, 1997, t. 2, p. 164-167 (notice de Maylis Baylé).
8. Ce type de tribune, en surplomb, est souvent appelée à tort tribune « en nid d'hirondelle ».

décharge, car ce serait le seul de toute la nef. Cet arc était certainement ouvert sur les combles, ce qui permettait de laisser un espace plus grand pour la soufflerie de l'instrument. De part et d'autre de la galerie, on peut également observer l'emplacement de deux portes latérales situées au niveau des grands piliers, qui isolaient et protégeaient la travée occupée par l'instrument.

Tels sont les éléments qui permettent d'affirmer, sans risque d'erreur, que la cathédrale possédait un orgue dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Remarquons qu'il est très rare de conserver un témoignage matériel aussi ancien de l'existence d'un orgue médiéval. La disposition de tels orgues, dits « en nid d'hirondelle »<sup>9</sup>, était très fréquente, car elle permettait à un instrument de petite dimension de se faire entendre assez bien dans un vaste édifice. Certaines grandes églises ont encore préservé de nos jours une telle disposition. Citons les cathédrales de Strasbourg et de Perpignan, où les orgues remontent à 1489 et à 1504, du moins en ce qui concerne les buffets. Dans la cathédrale de Metz, un orgue du XVI<sup>e</sup> siècle placé de la même façon a été reconstitué il y a quelques années (pour sa partie instrumentale) par le facteur Marc Garnier. Enfin, tout récemment, en 1997, le facteur Jean-François Dupont et l'architecte Henri Hémon ont également construit le nouvel orgue de Saint-Pierre de Caen au niveau du second étage, à la charnière entre le chœur et la nef.

La tribune latérale de Bayeux a été agrandie à la fin du Moyen Âge. De part et d'autre, au-dessus de la base des colonnes supportant les arcs doubleaux, ont été placés deux culs-de-lampes décorés par des angelots. Ceux-ci étaient probablement destinés à supporter des tourelles latérales. Ces culs-de-lampes datent du XV<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup> et on peut supposer qu'ils ont été installés au moment où l'instrument de la cathédrale fut l'objet d'importants travaux signalés par les textes.

## L'Orgue de Nicolas Habart

Le premier orgue du XIII<sup>e</sup> siècle a dû fonctionner jusqu'au début du XV<sup>e</sup> siècle. Nous savons peu de choses à son sujet. Le XIV<sup>e</sup> siècle est marqué par une grave crise économique et sociale, ainsi que par les débuts de la guerre de Cent Ans. La période n'était certainement pas favorable à des investissements importants pour le chapitre de Bayeux. Toujours est-il que l'instrument se dégrada. Dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, la guerre était loin d'être terminée et Bayeux, comme l'ensemble de la Normandie, fut occupée pendant trente-trois ans par les troupes anglaises (1417-1450). C'est paradoxalement à cette époque qu'il est à nouveau question de l'orgue. L'évêque était alors Nicolas Habart (1421-1431).

L'orgue de Nicolas Habart n'est connu qu'à travers des mentions tardives chez plusieurs auteurs ecclésiastiques des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Voici quelques extraits de leurs écrits qui constituent les pièces du dossier.

La Bibliothèque municipale de Caen conserve un manuscrit de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle intitulé *La Chronologie des evesques de Bayeux*. Son auteur anonyme écrit à propos de cet évêque :

Ce fut luy aussy qui fist le beau present de l'orgue à la cathedrale de Bayeux<sup>11</sup>.

9. Voir note précédente.

10. Par comparaison avec d'autres figures sculptées, on peut dater approximativement ces culs-de-lampe du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, ce qui correspond à peu près aux indications que nous donnent les documents écrits concernant l'orgue. Cf. *infra*.

11. Bibliothèque municipale de Caen, Ms in 4° 169 (Ms 60), p. 206. Ce manuscrit s'arrête à l'épiscopat de Monseigneur de Nesmond (1662-1715) et date probablement de l'extrême fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

En regard de ce texte se trouve un dessin, qui ne peut représenter l'orgue du XV<sup>e</sup> siècle, mais probablement le positif de l'instrument du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>.

Un autre manuscrit anonyme de la même époque comporte un dessin différent représentant cette fois-ci un orgue complet sur tribune, avec grand et petit buffet. De la tourelle centrale du positif descend un phylactère portant l'inscription suivante :

L'orgue de la cathédrale de Bayeux donné par messire Nicolas Habard, LI<sup>e</sup> Evesque<sup>13</sup>.

Visiblement, l'orgue magnifiquement représenté est encore un fois l'instrument que l'auteur du manuscrit avait sous les yeux. C'est d'ailleurs un document de première importance pour la connaissance de l'orgue classique de la cathédrale<sup>14</sup>.

En regard du dessin, l'auteur fait exactement le même commentaire que son confrère de *La Chronologie des evesques de Bayeux*. Cependant, une autre main a rajouté un commentaire sur l'ancien orgue de la tribune latérale. On le retrouve pratiquement mot pour mot dans le Manuscrit Gassion de la Bibliothèque du Chapitre de Bayeux, datant de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle :

Nicolas Habard... fist aussy le beau present d'orgue à la Cathedralle, en l'augmentant, car plus en avoit qu'un cart de jeu, que le chapitre de la ville avoit donné, qui étoit placé sur l'arcade de la nef par où l'on va à l'allée d'Artenay, comme on peut le voir encore de present par le parapet de ladite arcade qui avance dans la nef. On y voit à moitié la fenestre qui donne sur ladite arcade, une brainge de fer qui soutenoit le bois<sup>15</sup>.

Le seul historien ecclésiastique de ce temps qui ait réussi à faire publier son œuvre est Jean Hermant, auteur d'une *Histoire du diocèse de Bayeux* (1705). Dans le passage consacré à Nicolas Habart, il date précisément de 1424 la donation concernant l'orgue et précise :

Il remît les orgues qui étoient fort négligées dans le bon état où elles sont maintenant<sup>16</sup>.

Dernier document à ce sujet, le manuscrit écrit par le chanoine Regnault à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce dernier évoque, comme les autres auteurs ecclésiastiques, les nombreuses donations de Nicolas Habart :

Il fut libéral envers l'Église et le chapitre : il fit augmenter à ses frais les bâtiments de la bibliothèque du chapitre, il donna de grandes sommes d'argent pour la reconstruction d'une grande Pyramide de l'église, vers le Midy [c'est-à-dire la flèche de la tour sud] et **pour la réparation des orgues**<sup>17</sup>.

12. Ce dessin fut reproduit par Norbert DUFOURCQ (*Le Livre de l'Orgue français, 1589-1789*, t. II, *Le buffet*, Paris, Picard, 1969, p. 69-70 et planche LXX) et par Claude Noisette de Crauzat (« Les orgues de la cathédrale de Bayeux », *Art de Basse-Normandie*, n° 59, p. 11).

13. Ce manuscrit se trouve dans une collection particulière. Il comporte aussi une chronologie des évêques de Bayeux, dont le texte semble très proche de celle du manuscrit de la Bibliothèque municipale de Caen. Cf. *supra*. Je remercie vivement Christiane Huet, qui m'a permis d'accéder à ce manuscrit et de l'utiliser.

14. Cet orgue classique sera étudié dans une prochaine publication.

15. Archives départementales du Calvados, série G, Bibliothèque du chapitre de Bayeux, Ms 6, dit Manuscrit Gassion (rédigé vers 1770), f° 49 r° (p. 89).

16. J. Hermant, *Histoire du diocèse de Bayeux*, Caen, Pierre Doublet, 1705, p. 325.

17. Archives départementales du Calvados, G, Bibliothèque du chapitre, Ms 7 et 8, dit Manuscrit Regnault, Ms 7, f° 93.

De l'ensemble de ces manuscrits tardifs, on peut retirer un certain nombre d'informations. Nicolas Habart a contribué financièrement à la réparation et, peut-être, à l'agrandissement de l'orgue de la tribune latérale remontant au XIII<sup>e</sup> siècle. La plupart des auteurs que nous avons cité ont fait la confusion entre cet orgue du XV<sup>e</sup> siècle et celui qu'ils avaient sous les yeux, au XVII<sup>e</sup> siècle. En réalité, l'orgue du XV<sup>e</sup> siècle fut intégralement détruit au cours du XVI<sup>e</sup> siècle. Les dessins qui ornent deux de ces manuscrits représentent d'ailleurs bien l'orgue du XVII<sup>e</sup> siècle pour illustrer l'épiscopat de Nicolas Habart. Ce qui est certain, c'est que, trois siècles après, le souvenir des donations de cet évêque en faveur de l'orgue était resté très vivace dans la mémoire du clergé. On lui prêtait même à tort la construction de l'instrument. C'est curieux, mais cet évêque s'était montré très généreux pour sa cathédrale : on pouvait de bonne fois amplifier ses libéralités. En revanche, l'instrument classique ne pouvait être attribué aussi clairement à un évêque déterminé. Pour des ecclésiastiques peu musiciens, ce qui est visiblement le cas, il était tentant de mettre un nom d'évêque sur le grand instrument qu'il pouvaient admirer. L'anachronisme d'une telle attribution ne les rebutait apparemment pas.

Les deux culs-de-lampe, situés de part et d'autre de la tribune, portaient des blasons peints qui ont été bûchés. Il subsiste cependant, sur le blason de gauche, une queue d'oiseau doré sur fond rouge et, sur celui de droite, une patte de lion ou de léopard doré, également sur fond rouge. Les armoiries de gauche sont très probablement celles du chapitre (un aigle à deux têtes<sup>18</sup>). Celles de droite restent plus difficiles à identifier : elles ne peuvent être ni celles de Nicolas Habart (un chien noir<sup>19</sup>) ni celles de son successeur Zanon de Castiglione (1432-1459) (un lion d'argent debout<sup>20</sup>). En observant attentivement les restes de peinture, on peut distinguer la patte arrière d'un premier léopard ainsi que les pattes avant et la queue d'un second : peut-être s'agit-il des armes de Normandie. Dans ce cas, il serait tentant d'attribuer ces sculptures à l'épiscopat de Louis d'Harcourt (1460-1479)<sup>21</sup>, et peut-être plus précisément à la courte période au cours de laquelle Charles de France, frère de Louis XI, porta le titre de duc de Normandie (1465-1469)<sup>22</sup>. Le style des anges portant les armoiries correspond à cette période du milieu XV<sup>e</sup> siècle. Ainsi, à cette époque, au sortir de la guerre de Cent Ans, l'évêque et le chapitre auraient co-financé un important agrandissement de l'orgue<sup>23</sup>.

Nous ignorons qui a réalisé les travaux entrepris sous Nicolas Habart. En revanche, nous connaissons un facteur d'orgue originaire de Bayeux au XV<sup>e</sup> siècle, qui aurait pu être l'auteur des travaux sans doute effectués sous Louis d'Harcourt.

18. Les armoiries du chapitre sont les suivantes : « De gueules à l'aigle éployée d'or ».

19. Les armoiries de Nicolas Habart sont les suivantes : « De gueules eu chien de sable ».

20. Les armoiries de Zanon de Castiglione sont les suivantes : « De gueules au lion d'argent debout touchant de sa patte droite un château d'or ».

21. Il ne s'agit cependant pas de ses armoiries, qui sont celles de la famille d'Harcourt : « De gueules à deux faces d'or ».

22. Louis d'Harcourt apparaissait en effet avec Thomas Basin, évêque de Lisieux, comme un adversaire de Louis XI et un chaud partisan de l'autonomie normande. L'aventure s'acheva en 1469 lorsque fut solennellement brisé l'anneau ducal. Charles de France avait échangé la Normandie pour l'Aquitaine et le roi avait repris fermement possession de la province. Dans ces conditions, il n'est pas impossible que ces blasons aient été bûché dès le XV<sup>e</sup> siècle, et non au cours des guerres de Religion ou de la Révolution, comme on aurait pu le croire.

23. Les anges sont situé sur piliers des deux travées. S'ils supportaient deux tourelles d'orgue, on devait avoir affaire à un instrument déjà fort imposant. Signalons que, par ailleurs, Louis d'Harcourt fut un grand bienfaiteur de sa cathédrale. On lui doit aussi le premier étage de la tour centrale, ainsi qu'une magnifique « table à reliques » installée alors au milieu du chœur. Celle-ci disparut en 1562, en même temps que l'ancien orgue. Cf. *infra*.

## Un facteur d'orgue bayeusain : Gautier Le Marais

Une famille Le Marais (ou Le Marez) est connue à Bayeux au XV<sup>e</sup> siècle. En 1434, Renaud Le Marez tient du chapitre un jardin et un pré, avec un colombier, dans la paroisse Saint-Loup. Quelques années plus tard, Cassot Le Marez est bourgeois de Bayeux. Il acquiert à Vaucelles, tout près de Bayeux, un manoir avec un colombier, qu'il doit abandonner en 1446-1448<sup>24</sup>. Ces mentions de colombiers sont intéressantes, car leur possession était le signe d'un pouvoir seigneurial. Les Le Marez appartenaient à un groupe de bourgeois en voie d'ascension sociale. Il n'est pas certain qu'ils aient réussi, car on entend plus parler d'eux après le milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Il est tentant de rattacher à cette famille le facteur d'orgue Gautier Le Marais, bien que nous n'ayons aucune preuve d'un éventuel lien de parenté avec Renaud ou Cassot. En tout cas, il n'y a pas d'impossibilité chronologique. Gautier Le Marais est connu par ses activités professionnelles de 1447 à 1481. Il est né à Bayeux et sa naissance pourrait avoir eu lieu au cours de l'épiscopat de Nicolas Habart. S'il était né vers 1420, il aurait eu environ 25 ans lors du premier marché connu et 60 ans lors du dernier.

Le 6 juin 1447, Gautier Le Marais passait un marché avec le chapitre de Saint-Laud d'Angers. En voici les termes, tels qu'ils sont rapportés dans les conclusions capitulaires :

Marché fait avec maistre Gaultier Le Marais, natif de Bayeux, pour rapareiller, besser le ton et mectre en ton deu les orgues et les rende prestes et accordées en toutes choses, pour le pris et somme de XVI escuz d'or et d'une pipe de vin du chapitre<sup>25</sup>.

Le principal intérêt de ce texte, pour nous, est la mention concernant l'origine de Gautier. Celle-ci prouve sans doute qu'il était encore assez jeune, ce qui correspond à la chronologie que nous proposons. Les travaux d'Angers consistent surtout à porter l'instrument à un diapason plus grave, à une époque où n'existait aucune normalisation en la matière. Notons que Gautier travaille dans une ville qui relève de Charles VII, alors que la Normandie se trouvait toujours sous occupation anglaise. Peut-être faisait-il partie de ceux qui avaient fui la province.

Nous retrouvons notre homme quinze ans plus tard. Il habite alors à Rouen, qui est retournée depuis treize ans à l'obédience du roi de France. Dans un contrat concernant la vente d'une rente de 40 sous, datant du 11 octobre 1462, il est mentionné sous l'appellation de « *Gaultier Le Marceys, faiseur d'orgres* », domicilié dans la paroisse Saint-Maclou<sup>26</sup>. La graphie de son nom est manifestement erronée<sup>27</sup>. Il s'agit bien de notre facteur d'orgue, originaire de Bayeux et désormais installé dans la capitale normande. Selon nos estimations, il était alors âgé d'une quarantaine d'années. C'est peu de temps après qu'il aurait pu travailler à Bayeux, ce dont nous n'avons aucune preuve.

Jean-Michel Bouvris a retrouvé la trace du même facteur travaillant en 1481 aux orgues de la cathédrale de Chartres. Agé d'une soixantaine d'années à cette date, il est ainsi présenté : « *maistre Gaultier Le Marays, organiste et ouvrier à faire orgue* »<sup>28</sup>. Ainsi notre Bayeusain aurait été non seulement un facteur d'orgues, mais aussi un organiste, le premier que nous connaissions, même s'il n'est pas certain qu'il a exercé son art dans sa ville d'origine. On

24. Cf. F. Neveux, *Bayeux et Lisieux, villes épiscopales de Normandie à la fin du Moyen Âge*, Caen, Éditions du Lys, 1996, p. 415 et 417.

25. Archives départementales du Maine-et-Loire, G 912, Conclusions capitulaires du chapitre de la Collégiale Saint-Laud d'Angers (1398-1468), f° 68. Je remercie vivement Jean-Michel Bouvris qui a bien voulu me communiquer cette référence et toutes celles concernant Gautier Le Marais.

26. *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, t. XIII, 1903-1905, p. 162.

27. C'est l'opinion de Jean-Michel Bouvris.

28. Lettre de Jean-Michel Bouvris du 16 septembre 1986.

peut penser en tout cas qu'il avait appris à jouer sur l'orgue de la cathédrale qui, dans sa jeunesse, venait d'être restauré.

## Le tournant des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles

En 1493, apparaît le nom d'un organiste qui, cette fois, exerce bien à la cathédrale de Bayeux. Il s'agit de Jean Mériel, figurant dans les comptes du communier du chapitre, pour un paiement de 6 livres<sup>29</sup>. C'est quant à lui le premier organiste de la cathédrale dont le souvenir se soit conservé.

L'année suivante, en 1494, l'orgue était en réfection. Nous le savons par un extrait des délibérations capitulaires, dont voici le texte :

Neufchâtel, evesque preste au chapitre son auditoire, sans préjudice, pour y exercer la juridiction du doyen, attendu que celle du chapitre est pleine de bois pour accommoder les orgues (9 avril 1494)<sup>30</sup>.

Le prélat ici mentionné est Charles de Neufchâtel (1480-1498). L'évêque, le doyen du chapitre et le chapitre lui-même rendaient la justice dans le cadre de leur propre juridiction ecclésiastique. Chacun disposait de ses prisons, celle du chapitre étant situées dans la tour nord, dans une salle du XI<sup>e</sup> siècle qu'on traverse aujourd'hui pour accéder au grand orgue. En 1494, le chapitre avait entreposé dans son « *auditoire* » le bois nécessaire aux travaux de l'orgue. Ce lieu des audiences se trouvait probablement dans le bâtiment abritant le grenier du chapitre<sup>31</sup>. Il peut paraître étrange que les chanoines n'aient pas hésité à utiliser à des fins aussi matérielles une pièce où ils exerçaient leur pouvoir de justice. Sans doute n'y avait-il pas d'autre endroit disponible et cela prouve, en tout cas, qu'il tenaient beaucoup à mener à bien les travaux de l'orgue. L'abondance du bois utilisé laisse à penser qu'il ne s'agissait pas seulement d'un simple relevage, mais probablement d'un agrandissement de l'instrument nécessitant un nouveau buffet.

Au cours de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, en 1527, l'orgue fut l'objet d'une importante réfection. On la connaît par les extraits des délibérations capitulaires qui ont été conservés et qui sont notre principale source pour l'histoire de l'orgue ancien<sup>32</sup>. Voici comment ces travaux y sont présentés :

Marché pour refaire les orgues par 1 300 livres et de fournir au facteur le plomb et l'estain et une maison (24 février 1527)<sup>33</sup>.

Les précédents travaux avaient été effectués trente-trois ans auparavant. C'est un temps habituel entre deux relevages, du moins selon les critères du XXI<sup>e</sup> siècle. En 1494, cependant,

29. E. Deslandes, *Étude sur l'Église de Bayeux...*, p. 559, note 1.

30. Chanoine L. Le Mâle, « Extraits des registres de délibérations capitulaires du chapitre de Bayeux », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, T. XLIII, n° 26, p. 90.

31. E. Deslandes, *Étude sur l'Église de Bayeux...*, p. 589. Ce bâtiment était situé dans le prolongement de la salle du chapitre. Il fut détruit en 1896 pour permettre l'établissement du passage Flachet.

32. La Bibliothèque du Chapitre de Bayeux, conservée aux Archives départementales du Calvados, dans la série G, contient deux manuscrits d'époque moderne comprenant des extraits des Délibérations capitulaires (Ms 224), échelonnées du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, et des Conclusions capitulaires (Ms 332) des années 1345-1374. Ces extraits ont été publiés par le chanoine Léon Le Mâle dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XLIII, 1935, p. 82-216 (Délibérations) et p. 216-222 (Conclusions). Je remercie Florence Delacampagne, directrice du Service départemental d'archéologie du Calvados, qui a bien voulu me communiquer le relevé qu'elle avait effectué dans cette publication de toutes les mentions concernant les orgues.

33. L. Le Mâle, « Extrait des... délibérations capitulaires... », n° 608, p. 167.

pour ce qu'on peut en savoir, il s'agissait d'un agrandissement concernant le buffet. Il avait fallu installer aussi de nouveaux jeux (et donc de nouveaux tuyaux) dans ce buffet agrandi. Cette fois-ci, les travaux ne concernaient que la partie instrumentale. Les matériaux dont il est question sont l'étain et le plomb, deux métaux entrant dans la composition de la plupart des tuyaux. Nous aimerions en savoir plus et connaître en particulier le nom du facteur. Nous apprenons seulement qu'il était logé par le chapitre, selon un usage courant concernant les maîtres d'œuvre et certains ouvriers travaillant dans les cathédrales<sup>34</sup>.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'organiste était considéré comme un officier du chapitre, au même titre par exemple que l'acolyte, chargé de servir la messe, ou le notaire, chargé de rédiger et d'authentifier les actes officiels. C'est ce qui ressort d'un autre extrait des délibérations capitulaires, de 1543 :

L'acolyte, le notaire, l'**organiste** et tous ceux du petit chœur qui perçoivent distributions, doivent avoir leur part aux 6 livres que chaque chanoine donne, au lieu d'un dîner, pour aller à l'autel<sup>35</sup>.

Constatons que l'organiste est assimilé aux clercs du petit chœur. Ceux-ci constituaient la catégorie inférieure du chapitre, comprenant en particulier les vicaires et les chapelains. La catégorie supérieure était formée par les 48 chanoines (dont les 13 dignitaires). Le petit chœur ne jouissait que de revenus modestes, qui pouvaient être notablement améliorés par les distributions quotidiennes. Ces dernières étaient effectuées au bénéfice des seuls présents (alors que les chanoines étaient souvent absentéistes). L'instrumentiste d'Église ne jouit pas alors d'une grande considération. La musique la plus noble reste la musique vocale et le grand-chantre, chargé de diriger les chants et d'entonner les psaumes, est au contraire très honoré : il est le second dignitaire du chapitre (après le doyen et avant le chancelier et le trésorier). Le grand-chantre se fait d'ailleurs souvent suppléer par le sous-chantre.

Nous ne savons rien de l'orgue après 1527. On peut supposer qu'il était toujours régulièrement entretenu et tenu par un organiste (anonyme), qui n'apparaît que fugitivement dans notre documentation. En somme, l'instrument et le musicien continuaient à tenir dans la cathédrale leur place multiséculaire, tout comme les chanoines et les chapelains. Cette société de clercs voués à chanter la gloire de Dieu allait être brutalement secouée par des événements dramatiques générés par les guerres de religion.

## La destruction de l'orgue en 1562

L'irruption des huguenots dans la cathédrale et les ravages qu'ils y opérèrent ont beaucoup frappé les contemporains et les historiens de Bayeux. Il faut pourtant relativiser la gravité de ces faits, incontestables, en les replaçant dans leur contexte historique. L'Église catholique avait besoin d'être réformée, mais elle s'en montra incapable. Les protestants en furent réduits à fonder de nouvelles églises. Dans les années 1560, la réforme avait pris une grande ampleur en Basse-Normandie, en particulier dans la noblesse et dans le milieu intellectuel (autour de l'université de Caen). L'opposition religieuse entre catholiques et protestants allait dégénérer en affrontement armé au cours de la première guerre de religion. En Normandie, les principaux chefs étaient le comte de Matignon pour les catholiques, et le comte de Montgomery, pour les protestants. Dans les deux camps, on est persuadé de

34. C'est par exemple le cas pour Jacques Le Roux, architecte de la cathédrale de Rouen à la fin du XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Voir Yves Bottineau-Fuchs, « Maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre en Haute-Normandie à la fin du Moyen Âge », in *L'Architecture normande au Moyen Âge...*, t. I, p. 315-335 (p. 316).

35. L. Le Mâle, « Extrait des... délibérations capitulaires... », n° 141, p. 107 (5 septembre 1543).



détenir la vérité. Les passions sont exacerbées. Les deux partis vont entrer dans un cycle de violences, dont les uns et les autres sont successivement responsables et victimes. Dans la région, la première émeute se produit à Caen dans la nuit du 8 au 9 mai 1562. Les huguenots caennais s'en prennent aux aspects les plus voyants du faste catholique, qui choquaient leur volonté d'austérité : ils détruisent les statues et les vitraux et, déjà, s'attaquent aux orgues.

Les événements de Bayeux ne sont que le prolongement et la réitération de ceux de Caen. Le principal chef appartient à une famille bien connue du Bessin, passée au protestantisme : le seigneur de Colombières et Bricqueville<sup>36</sup>. Sa troupe est grossie par des gens venus de Caen et de Saint-Lô, ces derniers commandés par le seigneur d'Agneaux<sup>37</sup>. Nous possédons un compte-rendu détaillé des déprédations commises dans la cathédrale. Ce document est intitulé : *Requête présentée par le clergé de Bayeux, en l'an M Vc LXIII, aux commissaires pour l'état de paix*<sup>38</sup>. Il s'agit bien sûr d'un document partial, qui présente le point de vue des victimes.

Le 12 mai 1562, La troupe commandée par les seigneurs de Colombières-Bricqueville et d'Agneaux pénètre dans la cathédrale, détruit les autels et les « images », ainsi qu'une bonne partie du mobilier et des ornements liturgiques. Notons que, ce jour-là, les orgues furent épargnées, comme le note le texte de la *Requête* :

Reservé les quatre châsses et quelques aultres reliquieres estantz au Trésor, duquel ledict sieur de Columbières s'est saisi des clefz ; **reservé aussy les orgues**, les chaires et coronne pendante devant le crucifix, la table de marbre estante et servante pour grand autel ; ausquelles choses ilz ne touchèrent par la promesse et reservation qu'en avoyent faicte lesdicts sieurs de Columbières et Agneaux à Monseigneur de Baieux, devant que d'entrer en ladicte eglise<sup>39</sup>.

L'évêque en question était Charles de Humières (1548-1571). Une négociation s'était donc engagée entre lui et la troupe armée. Il faut remarquer que cette première effraction a eu lieu en présence des autorités locales, le vicomte de Bayeux et l'avocat du roi, qui n'ont rien tenté pour s'y opposer.

La situation va se dégrader pour le parti catholique dans les mois suivants. Le seigneur de Colombières exerce le pouvoir dans la région. L'évêque est chassé du palais épiscopal et contraint à l'exil : il s'embarque à Port-en-Bessin. C'est une situation révolutionnaire, dont profitent quelques individus sans scrupule. Ainsi, Jean Lhonorey dit Jacob, aubergiste de la rue Saint-Malo, s'empare de toutes les provisions conservées dans l'évêché. Ce même personnage détient les clefs de l'évêché et celles de la cathédrale, qu'il maintient fermée. C'est au cours de cette période troublée (mai à septembre 1562) que de nouvelles déprédations ont lieu dans l'édifice. Tout le mobilier qui avait été « réservé » en mai est à son tour détruit :

Pendant lequel temps il s'est fait en ladicte eglise grandes pilleries, demolitions, abbastementz, **rompementz des orgues** et parties des chaires ; **rompu et emporté la plus grande partie des tuyaux desdictes orgues** ; abbastu une grande coronne de cuyvre dorée, estante devant le crucifix... etc.

36. François de Colombières-Bricqueville. Colombières et Bricqueville, canton de Trévières, Calvados.

37. Agneaux, canton de Saint-Lô, Manche.

38. Requête du 19 août 1563 transcrite dans le Ms 199 de la Bibliothèque du chapitre et publiée par le chanoine Eucher Deslandes. Cf. E. Deslandes, *Le trésor de l'Église Notre-Dame de Bayeux*, Paris, Imprimerie nationale, 1898, p. 109-115 (extrait du *Bulletin archéologique* de 1896).

39. Les quatre châsses contenaient les corps des saints vénérés dans la cathédrale. Les chaires sont les stalles. La couronne est un grand luminaire offert au XI<sup>e</sup> siècle par Odon de Conteville. Cf. F. Neveux, « Les reliques de la cathédrale de Bayeux », in *Les saints dans la Normandie médiévale*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2000, p. 109-133.

L'orgue de la cathédrale est donc en grande partie endommagé. Les tuyaux ont été emportés pour être fondus. Ils intéressaient les pillers avant tout pour la valeur marchande du métal. Les troubles vont se poursuivre dans Bayeux pendant plusieurs mois. Sous la protection du duc d'Étampes, gouverneur de Bretagne, les offices peuvent reprendre à la mi-septembre 1562. Toutefois, en mars 1563, a lieu un retour offensif du seigneur de Colombières. Cette fois-ci, il y a mort d'hommes et plusieurs ecclésiastiques de Bayeux sont tués. Colombières étant reparti, l'anarchie règne à nouveau dans la ville et certains Bayeusains en profitent en s'attaquant à tout ce qui n'avait pas encore été détruit :

Après le departement duquel sieur de Columbieres et ses troppes, aucuns des habitantz de ceste ville sont demeurez saizyz des clefs de ladicte eglise, et abbastu entierement et demolly le pepiltre de ladicte eglise, faisant la separation du choeur et de la nef, **et mesme ont abbastu le boys, souffletz et reste des dictes orgues.**

Cette fois-ci, il ne restait plus rien de l'instrument. La boiserie et les soufflets ont été à leur tour l'objet de la rage des destructeurs. Un tel acharnement n'avait plus rien à voir avec de quelconques motivations religieuses. Il était sans doute l'œuvre de ces bandes de pillards qui prolifèrent partout lorsque toute autorité a disparu, comme on peut le constater de nos jours. À Bayeux, en 1562-1563, ceux-ci avaient agi sous le couvert de la religion réformée. D'autres faisaient de même ailleurs au nom de la religion catholique. Pourtant, si l'orgue a été l'objet d'un acharnement particulier, ce n'est sans doute pas par hasard. On peut y voir, a contrario, le signe de l'importance qu'il avait acquis au XVI<sup>e</sup> siècle comme instrument liturgique. L'orgue était devenu un acteur indispensable dans les cérémonies catholiques. Il dialoguait avec les chantes et le chœur. Beaucoup de fidèles éprouvaient certainement un grand plaisir esthétique en l'écoutant. C'est peut-être pour ce genre de raisons qu'il fut l'un des objets privilégiés de la vindicte des vandales.

En tout cas, Bayeux fut dépourvue d'orgue pendant une trentaine d'années. La cathédrale ne retrouva un fonctionnement normal que très progressivement et il fallut plusieurs décennies pour réparer les dégâts des années 1562-1563. Les autels, les objets et les ornements nécessaires au culte furent remplacés en premier lieu. L'évêque Bernardin de Saint-François (1572-1582) entreprit de reconstituer les grandes pièces du mobilier et fit bâtir un nouveau jubé :

Il avoit aussi fait marché avec un facteur pour des orgues qu'il vouloit donner à son Eglise, mais le marché n'eut pas lieu, ayant été prévenu par la mort<sup>40</sup>.

Ses successeurs n'occupèrent pas leur siège pendant une dizaine d'années. Le chapitre se chargea de poursuivre les travaux de reconstruction intérieure : il décida logiquement de commencer par les stalles du chœur, réalisées en 1589 par le sculpteur Jacques Lefebvre. Il fallut encore attendre sept ans pour que les chanoines se préoccupent de l'installation d'un nouvel instrument, pour lequel le même artiste fut d'ailleurs sollicité<sup>41</sup>.

\*  
\* \*

L'histoire de l'orgue médiéval de Bayeux est celle d'un instrument disparu. Cependant, la cathédrale dispose d'une documentation non négligeable à son sujet. L'élément le plus

40. Manuscrit Regnault, tome I<sup>er</sup> (Ms 7), f° 106 r°.

spectaculaire est d'ordre architectural. La cathédrale conserve en effet une tribune de pierre du XIII<sup>e</sup> siècle, ce qui est exceptionnel. L'instrument qu'elle supportait est également attesté par un texte contemporain. Il fut restauré et agrandi à plusieurs reprises, au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle. S'il ne reste rien de cet orgue, c'est qu'il fut complètement détruit au cours des guerres de religion. En 1597, un nouvel instrument fut reconstruit sur une tribune de bois, située au fond de la nef. Il allait être agrandi à plusieurs reprises au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Cet orgue « classique » traversa sans encombre la période révolutionnaire et put être utilisé jusqu'en 1844. Quelques années plus tard, il fut remplacé par les actuels Cavaillé-Coll.

---

41. Jean Hermant, dans son *Histoire du diocèse de Bayeux...*, p. 423, situe la reconstruction des stalles et de l'orgue sous l'épiscopat de Mathurin de Savonnières (1582-1586). Il est le seul auteur à le faire : « Ce fut sous son Episcopat que la Fabrique de l'Eglise de Bayeux fist faire par un habile ouvrier de Caën des chaises à la place de celles que les Calvinistes avoient brisées et brûlées. **Elle fist faire aussi de nouvelles orgues**, et d'autres ouvrages nécessaires pour réparer ses ruines, comme on le peut voir par les Registres de cette Eglise ». C'est manifestement une erreur de datation. Hermant prétend s'appuyer sur les registres de la cathédrale, mais il est en contradiction avec les Délibérations capitulaires, notre source la plus fiable. En réalité le curé de Maltot a sans doute voulu attribuer à un évêque des réalisations dont le mérite revenait au seul chapitre. Entre 1586 et 1598, il n'y eut pas d'évêque siégeant véritablement. Notons enfin que cette phrase est en contradiction avec celle qui concernait l'orgue de Nicolas Habart (Cf. *supra*).